



Mesdames, Messieurs,

Nous réalisons la deuxième saison des réunions de quartier. L'occasion de faire le point sur les sujets évoqués l'an dernier et d'échanger sur les projets de la Ville.

Je suis à votre écoute. Les élus de mon équipe le sont tout autant. Nous vous écoutons, nous vous répondons. Sur le terrain, par mail, par téléphone, par courrier, sur les réseaux sociaux, nous sommes présents et actifs pour vous, pour Villepinte.

Nous bâtissons, avec vous, l'avenir de Villepinte. Nous améliorons ensemble la qualité de notre commune.

Une réunion de quartier s'est tenue le mardi 15 mars 2016 dans le quartier Parc de la Noue. Comme convenu, vous trouverez sur ces quelques pages, le compte-rendu de cet échange.

*Bien sincères.*

*Nathalie Vallée*

**Présents :**

Daniel LAURENT – 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire chargé des finances, des archives et du patrimoine

Maryline VAUBAN – Adjointe au Maire chargée des affaires sociales, des retraités, de la santé et du handicap

Monique VERTÉ – Adjointe au Maire chargée de la politique de la Ville

Max MARAN – Adjoint au Maire chargé de la jeunesse

Christine PERRON – Adjointe au Maire chargée de la petite enfance

Youssef JIAR – Adjoint au Maire chargé du développement économique et numérique

Nadette TROUDART – Adjointe au Maire chargée de l'enfance

Keodora XOSANAVONGSA – Conseiller municipal délégué à la vie associative

Shérazade ATTIGUI – Conseillère municipale déléguée au conseil municipal des enfants, au conseil des sages et au conseil des jeunes

Graciela VACHER – Conseillère municipale

Jean-Marc CAMMARATA – Directeur Général des Services

Malika LAIDI – Directrice des services techniques

Daniel TOMBRÉ – Responsable du service voirie

Lionel BRUENT – Chef de la Police Municipale

Commissaire Gauthier – Police Nationale

# LUMIÈRE DANS LES ÉCOLES

Suite à la réunion de quartier de l'an dernier, il avait été demandé aux utilisateurs d'éteindre les lumières dans les écoles en quittant les locaux mais la consigne n'ayant visiblement pas été respectée, l'information sera de nouveau diffusée.

## JEUNESSE

### **VOS QUESTIONS**

*Intervention de M. NAIK, président de l'association ASV :*

*« Madame le Maire,*

*Nous vous remercions de votre présence et sommes heureux de pouvoir échanger avec vous sur certains sujets qui nous tiennent à cœur autant qu'à vous.*

*(...)*

*Vous connaissez mon attachement aux problématiques de notre quartier, seul quartier à être livré à lui-même où une génération a déjà beaucoup souffert de l'absence de pouvoir public. Il est important de rappeler qu'après un premier mandat sans aucune politique au Parc de la Noue, vous ne réitérez pas cette absence dans un secteur de la ville qui se dégrade chaque jour (délabrement des routes, trafic, prosélytisme, prostitution, fusillade, enlèvement d'un enfant). Vous êtes à ce jour la seule personne qui ait entrepris des chantiers pour le quartier avec les aides de l'Etat. Merci à vous d'avoir compris l'urgence dans laquelle des personnes vivent tous les jours. Mais il est aussi important de comprendre l'urgence de la précarité de nos jeunes et nous sommes conscients que la Ville, seule, ne peut pas résoudre un fléau national, le chômage ». En revanche, nous nous interrogeons sur la manière dont les emplois sont attribués et pourquoi les jeunes du quartier le plus retiré ne sont jamais dans les projets de la commune. Ils oeuvrent, pour la plupart, bénévolement depuis des années et la mise en place de projets ou de structures sans eux nous paraît peu compréhensible surtout que leurs parents payent des impôts sur la commune depuis leur naissance. Aujourd'hui, ils demandent des comptes : où l'argent de leurs parents est utilisé pour le quartier depuis des années ?*

*C'est une copropriété mais quand elle reverse des taxes à la commune, elle est en droit de savoir s'il est normal d'en bénéficier et si oui, à quel pourcentage.*

### **NOS RÉPONSES**

**Madame le Maire remercie M. NAIK et les jeunes de leur implication dans leur quartier.**

**Au sujet de l'emploi, elle les invite à postuler sur l'ensemble des quartiers, notamment dans le domaine de l'animation. En ce qui concerne le CLADO, future structure jeunesse qui ouvrira au cœur du quartier, les jeunes du Parc de la Noue pourront y postuler pour y travailler sous réserve de détenir le BAFA.**

**Madame le Maire rappelle que l'un de ses objectifs de mandat est de développer l'emploi. Un agent a d'ailleurs été recruté il y a quelques mois en Mairie pour mettre en relation les demandeurs d'emploi en recherche active et les entreprises locales qui recrutent.**

**En ce qui concerne les clauses d'insertion et le recrutement sur les chantiers de la ville, Madame le Maire demande aux jeunes qui participent à la réunion une liste des personnes du quartier qui souhaitent travailler sur les chantiers pour les mettre en lien avec la Mission Locale et le service RSA Insertion de la Ville.**

**Depuis la réunion de quartier, Madame le Maire a reçu M. NAIK et les jeunes. Ensemble, ils ont échangé sur les actions que la Ville mènera sur le Parc de la Noue en direction des enfants et adolescents.**

# CIRCULATION ET STATIONNEMENT

## PLACES DE STATIONNEMENT

### VOS QUESTIONS

*Où en sont les demandes de création de places de stationnement (devant l'école notamment) ?  
Beaucoup de véhicules sont mal stationnés par manque de place.  
Les riverains se plaignent également de véhicules ventouses. Peut-on les enlever ?*

### NOTRE RÉPONSE

Depuis plusieurs mois, beaucoup de véhicules ont été enlevés et mis en fourrière. Pour les véhicules ventouses, les riverains sont invités à contacter la Police Municipale pour qu'un constat soit effectué avant l'enlèvement.

## RALENTISSEUR

### VOS QUESTIONS

*Est-il possible d'installer un second ralentisseur vers l'école ?*

### NOTRE RÉPONSE

Madame le Maire demande aux services techniques d'étudier la demande.

## SENS UNIQUE

### VOTRE REMARQUE

*Depuis l'ouverture de la rue Clarissa JEAN-PHILIPPE, beaucoup d'automobilistes empruntent les rues du quartier à contresens.*

### NOTRE RÉPONSE

La Police Municipale prend note et procèdera à des contrôles.

## FEU TRICOLERE RUE CLARISSA JEAN-PHILIPPE

### VOTRE REMARQUE

*Est-il possible de fluidifier le feu tricolore de la rue Clarissa JEAN-PHILIPPE ?*

### NOTRE RÉPONSE

Le feu est réglé en fonction du boulevard Robert Ballanger, géré par la Conseil Départemental, pour fluidifier la circulation.

## ENTRÉE ÉCOLE MATERNELLE

### VOTRE REMARQUE

*Est-il possible de fermer la grille à côté de la cantine pour éviter que les enfants ne passent pas là pour accéder à l'école élémentaire ?*

### NOTRE RÉPONSE

La consigne sera donnée pour fermer cette grille.

# SÉCURITÉ

## **CAMÉRA DE VIDÉO-PROTECTION**

### **VOS QUESTIONS**

*Peut-on installer une caméra dans le quartier pour lutter contre les cambriolages ?*

### **NOTRE RÉPONSE**

Une caméra est déjà installée au centre commercial. Pour l'installation d'une seconde, Madame le Maire demande à la Police Municipale d'étudier la proposition.

Il est précisé que des caméras ont été récemment installées sur la ville. Un plan de déploiement et de remplacement est en cours. Une étude globale est actuellement menée.

## **BOXES**

### **VOS QUESTIONS**

*Les garages du quartier sont squattés par des délinquants ou par des SDF.*

*La Ville peut-elle les préempter pour les détruire ?*

*Le cas échéant, peut-on demander au gestionnaire d'entretenir ces garages ?*

### **NOS RÉPONSES**

Malheureusement les finances de la Ville ne permettent pas d'acquérir ces garages.

En ce qui concerne l'entretien des lieux, plusieurs mises en demeure ont été adressées au gestionnaire. Celui-ci est visiblement en difficultés financières et ne semble pas pouvoir intervenir sur les garages pour les réhabiliter.

## **PRÉSENCE DE LA POLICE**

### **VOTRE QUESTION**

*Est-il possible d'avoir davantage de présence policière dans le quartier ?*

### **NOTRE RÉPONSE**

Le Chef de la Police Municipale s'engage à augmenter la présence de patrouilles pédestres. L'occasion pour les riverains de remonter les informations et les dysfonctionnement du secteur.

# VOIRIE

## **NIDS DE POULE**

### **VOTRE QUESTION**

*La Ville peut-elle reboucher les nids de poule ?*

### **NOTRE RÉPONSE**

Depuis la rétrocession des voiries il y a deux ans, la Ville est tenue de les entretenir. La réfection de la voirie est réalisée petit à petit mais la situation financière ne permet pas actuellement d'effectuer de gros travaux. En revanche, une campagne de rebouchage de nids de poule sera bientôt engagée.

Par ailleurs, il est précisé que seul le parking du centre commercial et celui situé derrière le bâtiment F n'ont pas été rétrocédés. Des trous énormes y ont été constatés mais la Ville ne peut pas y intervenir. Un gros trou situé sur le parking du centre commercial a tout de même été rebouché.

# RÉHABILITATION DU QUARTIER

## SUBVENTIONS

### VOTRE QUESTION

*Comment seront utilisés les fonds de la Région qui seront versés pour le Parc de la Noue ?*

### NOTRE RÉPONSE

Dans le cadre de l'ANRU, la Ville devrait bénéficier de subventions pour la réhabilitation du quartier, la rénovation des logements et le plan de sauvegarde. Cependant, il est précisé que la situation de copropriété privée percevant des subventions de l'Etat est relativement exceptionnelle.

Quand les études auront permis de chiffrer les travaux, des acomptes seront versés.

Les études débuteront cette année.

Cette réhabilitation permettra d'entreprendre des travaux de fond. Il ne s'agira pas simplement de ravalements de façade. Les cages d'escalier, les appartements seront rénovés.

## FINANCEMENT DU DÉPUTÉ

### VOTRE QUESTION

*Où sont les 2 millions annoncés par M. ASENSI dans son tract ?*

### NOTRE RÉPONSE

Suite à la réunion de quartier, le conseil syndical a rencontré M. ASENSI qui a reconnu ne pas avoir indiqué le bon montant dans son tract. En revanche, le Conseil Municipal de Villepinte a signé une convention en juin dernier avec la Communauté d'Agglomération. Celle-ci a voté 150 000 € pour l'aide aux copropriétés dégradées.

# CIVISME ET PROPRIÉTÉ

## PIGEONNIER

### VOTRE QUESTION

*Est-il possible d'installer un pigeonnier ?*

*Est-il possible de porter plainte contre les riverains qui donnent à manger aux oiseaux ou qui ne nettoient pas leurs balcons des déjections animales ?*

### NOTRE RÉPONSE

Un pigeonnier ne règlera pas le problème dès lors que les riverains continueront à donner de la nourriture aux oiseaux.

Le Maire invite les riverains à lister les logements concernés.

Madame le Maire demande aux services techniques de réfléchir aux solutions alternatives au pigeonnier qui est trop coûteux et qui n'aura pas l'effet escompté.

## BARBECUE SUR LES ESPACES VERTS

### VOTRE QUESTION

*Les riverains se plaignent des personnes qui organisent des barbecues sur les espaces verts du quartier.*

### NOTRE RÉPONSE

Le Commissaire rappelle que le règlement de copropriété doit interdire les barbecues pour que la Police puisse verbaliser les contrevenants.

## **ENCOMBRANTS**

### **VOTRE QUESTION**

*Les riverains n'ont pas tous compris le fonctionnement de la collecte des encombrants et sortent les déchets volumineux sur les trottoirs à n'importe quelle date.*

### **NOTRE RÉPONSE**

Il est rappelé que la Ville a remis en place un système de collecte des encombrants à dates fixes. Par ailleurs, le service propreté sillonne la ville quotidiennement avec un camion-grapin pour ramasser les dépôts sauvages.

Depuis la réunion de quartier, le service communication a édité un flyer pour rappeler aux riverains les jours de collectes des encombrants dans le quartier. Par ailleurs, une grande campagne de communication est en préparation pour appeler les Villepintois au civisme et au respect des espaces publics.

## **BALAYEUSE**

### **VOTRE QUESTION**

*Pourquoi la balayeuse ne passe-t-elle que dans une seule cour d'école sur les trois ?*

### **NOTRE RÉPONSE**

Les services techniques confirment que la balayeuse passe une fois par semaine dans les trois cours.

## **AIRE DE JEUX**

### **VOTRE QUESTION**

*Que deviendra l'aire de jeux avec la construction du poste de Police Municipale ?*

### **NOTRE RÉPONSE**

L'aire sera déplacée et fera partie du projet de réhabilitation et de construction du poste de Police Municipale.